

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, il n'est pas d'usage, à mon avis, de répondre à des questions de ce genre en donnant des renseignements précis, notamment, les noms, les adresses et le chiffre d'affaire de producteurs transigeant avec la Commission canadienne du lait.

M. l'Orateur: Je crois que le député de Spadina et celui de Fraser Valley Ouest veulent poser des questions supplémentaires à la précédente. Ce seront les seules questions supplémentaires permises à ce propos; nous devrions ensuite passer au sujet suivant.

LE BILL RELATIF À LA COMMERCIALISATION DES
PRODUITS DE FERME—LES PRIX À LA CONSOM-
MATION DANS LES VILLES

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le gouvernement a-t-il anticipé l'effet qu'aura le bill C-176 sur les prix à la consommation dans les régions urbaines, par exemple à Toronto, à Ottawa et dans d'autres villes canadiennes?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, si le député veut bien lire certains articles du bill C-176, il s'apercevra que nous avons tenu compte des intérêts du consommateur.

LE BILL RELATIF À LA COMMERCIALISATION DES
PRODUITS DE FERME—LA CONSTITUTIONNALITÉ
DES DÉCISIONS PROVINCIALES

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question complémentaire au premier ministre. Il nous a dit ici que l'adoption du bill C-176 pourrait éviter certains problèmes constitutionnels quant aux importations et au libre-échange au Canada, et nous espérons qu'il en sera ainsi. Mais ne convient-il pas que, si une ou plusieurs provinces décidaient de ne pas se conformer à cette mesure, le gouvernement aurait encore des difficultés d'ordre constitutionnel si ces provinces insistaient pour expédier leurs produits vers la zone de marché commun?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je dois dire au député que sa question prête à controverse, à discussion; elle est donc irrecevable. Veut-il la poser autrement?

M. Rose: Monsieur l'Orateur, je voudrais invoquer le Règlement et demander au premier ministre s'il est d'accord. Il semblait prêt à répondre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Lorsqu'un député demande à un ministre s'il est d'accord, il invite une discussion et rend de ce fait sa question irrecevable. Le député semble maintenant prêt à différer à l'amiable et semble vouloir reformuler sa question.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement continuera à étudier le problème constitutionnel si une province décide de ne pas se ranger aux dispositions du bill C-176 et continue à prétendre qu'elle a le droit constitutionnel d'expédier ses produits dans la zone de marché commun prévue par le bill.

[M. Lambert (Bellechasse).]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis prêt à reconnaître qu'il y aura des difficultés, même après l'adoption du bill C-176, si nous n'obtenons pas la coopération des provinces pour le faire appliquer. Cependant, il n'y a là rien de nouveau. Le député se souvient sans doute que, dès l'époque de la commission Rowell-Sirois, des efforts ont été déployés en vue de régler le problème de la commercialisation à l'échelle nationale et de surmonter les difficultés résultant de l'existence d'une juridiction provinciale. Une trentaine d'années plus tard, le gouvernement fédéral présente un bill qui tente de résoudre le problème grâce à la coopération avec les provinces, et c'est avec quelque peine que je constate que l'opposition n'est pas même disposée à nous laisser expérimenter cette formule.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'EMPRISE ÉTRANGÈRE—L'ANNONCE DE LA POSITION
DU GOUVERNEMENT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Quand le gouvernement fera-t-il connaître sa position sur l'importante question des investissements étrangers au Canada? Songe-t-il à le faire sous la forme d'un Livre blanc, ce qui pourrait donner lieu à un débat public sur ce problème?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai précisément répondu à cette question il y a quelques jours. Si le député veut bien se donner la peine de consulter les derniers numéros du hansard, il pourra s'en rendre compte.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'ai parcouru le hansard afin de voir si une réponse satisfaisante avait été donnée à cette question, mais je me suis aperçu qu'il n'en était rien. Le premier ministre peut-il nous dire quand le gouvernement nous fera connaître sa position?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, c'est précisément la question à laquelle j'ai répondu la semaine dernière.

[Plus tard]

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Il y a quelques minutes, j'ai demandé au premier ministre de dire à la Chambre quand le gouvernement avait l'intention de nous faire part de ses vues sur l'importance des investissements étrangers au Canada. Le premier ministre m'a répondu qu'il avait répondu à cette question, la semaine dernière. Or, j'ai passé en revue toutes les questions posées la semaine dernière pour trouver que jeudi, il avait répondu à une question connexe, mais il n'a jamais indiqué quand le gouvernement avait l'intention de révéler ses vues à ce sujet. Aurait-il l'obligeance de répondre maintenant?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Allez, levez-vous.